

Avant-propos



Message de Madame **Silvia PINEL**, Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité lors du Prix national arturbain.fr du Séminaire Robert Auzelle, « L'espace public au cœur du renouvellement urbain » 26 novembre 2015.

« Je regrette de ne pouvoir être parmi vous aujourd'hui pour la remise du Prix de l'Art urbain organisé par

le Séminaire Robert Auzelle. Je tiens cependant à vous adresser ce message de soutien car votre démarche fait écho aux préoccupations qui sont les miennes et celles de mon ministère. Vous le savez dans le cadre du plan de relance notre ambition et de construire plus pour offrir à chacun de nos concitoyens les moyens de se loger à un coût abordable. Mais il est aussi de construire mieux. Pour ce faire nous travaillons bien sûr à l'amélioration des logements neufs comme existants et à leur adaptation au nouveaux modes de vie. La qualité du logement se mesure à l'aune de son environnement immédiat. C'est pourquoi je suis particulièrement attentive au cadre de vie dans son ensemble. L'État entend accompagner les collectivités territoriales qui portent une attention particulière à l'embellissement de ces espaces publics. Tout d'abord en soutenant un renforcement de l'ingénierie et des compétences dans les territoires, notamment dans le périurbain et les territoires ruraux. Nous organiserons en 2016, des ateliers de l'ingénierie rassemblant acteurs publics et privés sous l'égide des services déconcentrés de l'État et des collectivités. La valorisation de ces espaces et une responsabilité qui doit être partagée par tous les intervenants. Les élus tout d'abord qui portent un projet politique et une vision du développement et de l'aménagement de leur territoire en favorisant la mixité sociale et fonctionnel. C'est-à-dire en ayant une ambition globale pour leur commune en termes d'habitat, de commerces, d'espaces publics, d'équipements, de services, mais aussi d'accès à la culture, au sport pour ne citer que quelques

exemples. Bien souvent, l'élaboration de ses projets associe les habitants et les acteurs dans une phase de concertation préalable. Les professionnels du cadre de vie ensuite : urbanistes, paysagistes, aménageur, doivent prendre en compte les usages de ces lieux c'est-à-dire ce qui fait la vie de tous les jours et qui la rend agréable. Enfin les services techniques qui doivent les réaliser et les faire fonctionner dans la durée. En mettant à l'honneur des réalisations existantes le prix national de l'Art urbain encourage cette recherche de la qualité. Elle répond également à la devise de Robert Auzelle "toujours apprendre". L'excellence en matière d'espaces publics ne doit pas être réservée aux seules métropoles mais, au contraire, doit irriguer toutes nos communes y compris en zones rurales et périurbaines. C'est le sens de l'Égalité des territoires qui est au cœur de l'action et qui doit se traduire dans le quotidien de nos concitoyens. Mais l'égalité ce n'est pas l'uniformité ni le nivellement c'est au contraire la reconnaissance de leur diversité avec leur atouts, leurs potentialités mais aussi leur fragilité qui appelle par conséquence des réponses adaptées. Je salue chaleureusement les six projets sélectionnés. Tous ont pensé et mis en œuvre l'aménagement d'un espace public harmonieux, renouvelé et fédérateur dans lequel la mise en valeur de la culture est un élément central. Ces opérations sont exemplaires. Favorisant le vivre ensemble, elles contribuent à se réapproprier ces lieux en commun et participent à la réalisation de l'exigence de fraternité. En attendant le palmarès de cette édition, j'adresse mes plus vives félicitations aux lauréats. J'y associe toutes celles et ceux qui ont participé à ce concours national et je vous souhaite une belle cérémonie. »